



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E48818

VALABLE JUSQU'AU 25/10/2023

ÉDITÉ LE 18/11/2022

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 29/09/1979
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 01/10/2003
228 750

Raison sociale : COURROS SAS
214 ROUTE DE POMÈS
40180 SEYRESSE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC 86 B 209

Téléphone : 05 58 74 84 48
Portable : 05 58 90 84 23

Siret : 339 193 716 00018
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 0011851

Site Internet :
E-mail : gerard.courros@wanadoo.fr

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 10615455804
Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 10615455804

Responsabilité légale :
COURROS GAETAN PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/07/2022

Effectif moyen : 10 Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2019
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	03/10/2019
3111	Tuiles canal (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2019
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	03/10/2019

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIO

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.